

Discours de René Pleven à la séance d'ouverture de la conférence de Brazzaville (30 janvier 1944)

Légende: Le 30 janvier 1944, René Pleven, commissaire aux Colonies au sein du Comité français de la Libération nationale (CFLN), prononce un discours à la séance d'ouverture de la conférence de Brazzaville. Convoquée par le gouvernement provisoire du général de Gaulle et présidée par René Pleven, la conférence rassemble du 30 janvier au 8 février 1944 les gouverneurs des colonies françaises d'Afrique noire et de Madagascar afin de revoir les rapports entre la France et ses colonies.

Copyright: (c) Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_de_rene_pleven_a_la_seance_d_ouverture_de_la_conference_de_brazzaville_30_janvier_1944-fr-f2e23f32-b6db-4c69-8c63-f37354928069.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

DISCOURS PRONONCE par Monsieur FLEVEN, COMMISSAIRE AUX
COLONIES, le DIMANCHE 30 JANVIER 1944, à l'OUVERTURE DE LA
CONFERENCE DE BRAZZAVILLE



• Mon Général, sur la route longue, escarpée, dédaigneuse où vous êtes rentré, solitaire, le 18 Juin 1940, suivi d'abord par ^{de} ~~des~~ poignées de fidèles dont le gros était formé par des soldats, des colons, des fonctionnaires de l'Afrique Française Libre dont BRAZZAVILLE et DOUALA demeurent les capitales vibrantes et passionnées, sur cette route où finalement un peuple entier s'est engagé, gagné par votre exemple, la journée d'aujourd'hui marque à la fois le terme et le commencement d'une étape.

Qu'en présence de son Excellence Monsieur REICHMANS, Gouverneur Général du Congo Belge, notre ami des bons et ^{des} mauvais jours, de Messieurs les Consuls de Grande-Bretagne et des Etats-Unis dont les gouvernements, nos Alliés, nous apportent une aide sans laquelle, nous n'oublions pas ^{que} ~~ce~~ nous ne pourrions donner à notre effort de guerre son ampleur, que devant Monsieur le Président et plusieurs membres de l'Assemblée Consultative Provisoire qui montrent ainsi l'intérêt que les Français de la Métropole portent ^{toujours} plus à la chose coloniale, qu'avec les délégués du Gouvernement Général de l'Algérie, des Résidents Généraux du Maroc et de Tunisie, se trouvent réunis devant vous, les chefs des territoires de toutes les Afriques Françaises, voilà la preuve de l'achèvement et de la réussite et comme du couronnement de l'infatigable effort que vous avez entrepris pour assembler les terres françaises d'Outre-Mer et faire servir leurs ressources humaines et matérielles à la lutte contre l'ennemi.

Mais la réunion de cette conférence africaine emprunte aux circonstances de l'heure une autre signification.

...../..

../..

/S

La convocation est l'indice que commence une phase nouvelle de redressement français. Elle révèle que, se dégageant déjà des débris du passé, des ruines du présent, la France lève les yeux vers son avenir. Elle souligne la détermination des hommes qui voulurent la libération du pays et voulurent aussi sa renaissance. Elle démontre que nous entendons que, de même qu'elles prirent leur part à nos malheurs, les populations françaises ou autochtones de notre Empire soient pleinement associées aux bienfaits que nous espérons de notre renouveau. Car, Messieurs, si le moment choisi pour réunir cette conférence, convoquée en pleine guerre et le sol métropolitain envahi, si le lieu adopté pour tenir ses assises au centre même de l'Afrique et ^{dans} l'atmosphère coloniale la plus militante qui se puisse trouver, suffiraient à lui donner un caractère exceptionnel, elle se distingue pour des raisons plus profondes et bien significatives de l'orientation des pensées de la France qui combat et qui renaît, de celles qui, dans les années de paix, l'ont précédées.

Le gouvernement de la République avait tenu avant guerre deux conférences impériales, l'une en 1934-1935, l'autre en 1937. La première d'entre elles, intitulée Conférence Economique de la France Métropolitaine et d'Outre-Mer rassemblait le ban et l'arrière ban des organisations Métropolitaines et Coloniales intéressées au développement de l'empire, la seconde réunissait suivant la formule adoptée pour notre conférence de Brazzaville, les seuls Gouverneurs Généraux et Gouverneurs de nos Colonies.

Un travail considérable fut accompli ^{dans} ces conférences qui furent essentiellement consacrées aux problèmes économiques.

Cette sorte de primauté accordée à l'économique était le reflet des préoccupations de ^{la} période dominée par une crise mondiale sans précédent,

../..

.../...

causée largement par des conceptions financières qui faisaient de la monnaie non plus l'instrument destiné à servir l'homme mais en quelque sorte une fin en soi. Période détestable et navrante dont les coloniaux de longue expérience que vous êtes, se souviennent et qui marque une sorte de tournant de l'orientation de notre administration coloniale, contrainte, de sacrifier trop souvent à ce que l'on nomme nécessités économiques, les essentiels besoins humains.

La conception qui inspire le programme de la Conférence de Brazzaville est tout autre. Elle a attribué aux problèmes économiques la large part qui leur est due. Nous sommes trop réalistes pour ne ^{pas} toujours nous souvenir, que sans le développement de la production, on n'a pas de ressources disponibles pour assurer le progrès social. Mais nous nous sommes réfugiés à donner à l'économique la première place et surtout à l'isoler de problèmes politiques et sociaux qui se poseront dès la fin de cette guerre devant l'intelligence et la conscience des grandes Nations colonisatrices et du monde contemporain.

C'est l'homme, c'est l'Africain, ce sont ses aspirations, ses besoins et, n'hésitons à le reconnaître, ses faiblesses, c'est l'Africain pris comme individu aussi bien comme membre de la cellule familiale ou villageoise que comme élément de la société appelée, ainsi que toutes les sociétés, à évoluer profondément sous l'effet de la technique et de l'idéologie contemporaines, qui seront la préoccupation constante de cette conférence ; c'est l'incorporation des masses indigènes dans le monde français, l'évolution de nos liens avec elles au stade de dévouement instinctif du sergent MALAMINE ^{au} loyalisme nécessairement différent et

.../...



.../.
plus nuancé de l'éduqué et du citoyen, c'est l'ascension des populations africaines vers la personnalité politique qui retiendront une partie très importante et peut-être la plus longue en temps de la Conférence, en un mot, l'homme et la société humaine auront à BRAZZAVILLE, la primauté.

Et ce faisant, nous continuerons simplement les grandes traditions coloniales en France, celles de grands hommes à qui le pays doit son empire. Qu'ils se soient appelés GALLIENI ou Lamyrre de VILLERS à Madagascar Pavis en Indochine, Archinard et Van Vollenhoven en A.O.F., LYAUTEY au Maroc ou ici même Savorgnan de BRAZZA à qui ^{nous} rendrons aujourd'hui un hommage trop longtemps différé, les fondateurs de l'empire, qu'ils fussent militaires ou civils ont toujours assigné comme objectif suprême à l'administration coloniale de la France, l'élévation matérielle, morale, civique de la population. Loin de voir dans les préoccupations et les charges qu'une telle orientation imposait au peuple colonisateur une contradiction quelconque avec l'autorité et les droits de la France, ils y ont vu la meilleure garantie de cette autorité et de ces droits.

J'ai déjà dit à Brazzaville en Octobre, et tout récemment à l'Assemblée Consultative pourquoi l'absence de l'Indochine nous avait imposé de circonscrire cette conférence à notre domaine africain, dans cette limite géographique, c'est l'ensemble des problèmes de la colonisation en Afrique que nous avons entendu poser devant les hommes les plus qualifiés par l'expérience irremplaçable que donnent les lourdes responsabilités du commandement pour offrir une recommandation et un avis au chef du département des colonies, au gouvernement par lui.

La Politique indigène et le régime de travail, le rôle, les droits et les devoirs des colons ou des non Africains, le développement

.../.
...



.. même et surtout sans les partager avec aucune institution anonyme, les immenses mais exaltantes responsabilités qui sont nôtres, vis-à-vis des races qui vivent sous notre drapeau.

Un demi-siècle a suffi à la France pour faire régner sur ces immenses territoires l'ordre et la paix, pour les couvrir des institutions de l'éducation, de l'assistance, de l'apostolat et des réalisations techniques que notre ambition veut toujours plus nombreuses, plus appropriées au but. Nous n'écartons pas le principe et au contraire nous recherchons dans tous les domaines la collaboration internationale et surtout celle de nos voisins. Nous lisons de temps à autre que cette guerre doit se terminer par ce qu'on appelle un affranchissement des peuples coloniaux. Dans la grande France coloniale, il n'y a ni peuples à affranchir ni discriminations raciales à aboutir. Il y a des populations qui sentent Français et qui veulent prendre et à qui la France veut donner une part de plus en plus large dans la vie et les institutions démocratiques de la communauté française. Il y a des populations que nous entendons conduire étape par étape ^{à la} personnalité, pour les plus mûres franchises politiques mais qui n'entendent connaître d'autre indépendance que l'indépendance de la France".



----->